



Tir Sportif Val-de-Travers

www.tsvdt.ch

9^{ème} Grand Prix de l'Absinthe 2023

Petit Calibre 50m

Match Olympique (60 coups) ou demi-match (30 coups)



Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le plan de tir de notre 9^{ème} Grand prix l'Absinthe 2023.

Notre concours se déroule sur nos installations équipées de 11 cibles électroniques « Laserscore » (+1 de réserve). Le stand est équipé d'un éclairage pour le tir de nuit.

Tout comme l'année passée, notre concours se déroule en dixième (10.9).

Pour nos amis, qui ne peuvent ou ne désirent pas tirer un match complet de 60 coups, vous pouvez également vous joindre à nous puisque nous vous offrons la possibilité de tirer un ½ match de 30 coups.

Comme de coutume, ce tir est en partenariat avec le Grand-Prix des Franches-Montagnes qui se déroulera fin mai 2023. A cette occasion nous établirons un classement roi du tir entre les deux manifestations, vous trouverez les modalités dans le plan de tir.

Notre tir se déroulera début mai, vous trouverez ci-joint les dates définitives, en espérant qu'elles vous conviennent également et que nous aurons le plaisir de vous rencontrer à Couvet.

*Notre cantinière se fera également un plaisir de vous accueillir, vous et vos amis, dans notre magnifique cantine où il vous sera servi une délicieuse fondue au Mauler (**vin mousseux**).*

Que la fête soit belle et à bientôt pour partager un moment d'amitié.

Le Président – Pythoud Philippe

Dispositions générales

<u>Organisation / stand :</u>	Tir Sportif, Val-de-Travers Pré Jorat 10, 2108 Couvet			
<u>Adresse de la fête :</u>	Pythoud Philippe, Emer-de-Vattel 2d, 2108 Couvet, 032/863.24.15 – 079/466.27.38 president@tsvdt.ch			
<u>Heures de tir :</u>	Vendredi 05 mai	17h15 (1)	19h00 (2)	20h45 (3)
	Samedi 06 mai	09h15 (4)	11h00 (5)	12h45 (6)
	Dimanche 07mai	09h15 (7)	11h00 (8)	12h45 (9)
	Vendredi 12 mai	15h30 (10)	17h15 (11)	19h00 (12) 20h45 (13)
	Samedi 13 mai	09h15 (14)	11h00 (15)	12h45 (16)

Sur demande, il est possible de rajouter des séries pour autant qu'il y ait au moins 6 tireurs par série

Ouverture des guichets 30 min. avant le tir / le comité se réserve le droit de modifier les heures de tir.

Répartition/ Classements : il n'y a pas de cérémonie de remise des prix. Les classements seront publiés sur notre site internet « tsvdt.ch ».

Annonces : les annonces peuvent être faites en tout temps, jusqu'au dernier jour de tir sur les formulaires mis à disposition par le CO à : Pythoud Philippe, Emer-de-Vattel 2d, 2108 Couvet, 079/466.27.38 ; president@tsvdt.ch

Rangeurs : les rangeurs sont attribués dans l'ordre d'arrivée des annonces. Le responsable inscrit la société sur notre site <https://www.tsvdt.ch> Il peut également envoyer les inscriptions à : ph.pythoud@bluewin.ch

Livret de tir : **Fr. 5.00** (rangeurs et taxes de la Fédération inclus)

Jauges/contrôle : cibles électroniques et seule la valeur des coups affichés fait foi.

Classe d'âge :

	Age	Année de naissance en 2023	Abréviation
Adolescents	09-16 ans	2014-2007	U10 à U17
Juniors	17-20 ans	2006-2003	U19 à U21
Elite	21-45 ans	2002-1978	E
Seniors	46-59 ans	1977-1964	S
Vétérans	60-69 ans	1963 1954	V
Seniors-vétérans	dès 70 ans	1953 et plus âgés	SV

les séniors vétérans (SV) peuvent tirer couché avec appui

Assurance : l'ensemble des tireurs et des fonctionnaires de l'organisation de la fête est assuré auprès de l'USS assurance et selon ses dispositions.

Les assurés renoncent explicitement à toutes les prétentions non couvertes par l'USS assurance à l'égard des organisateurs de la fête et de leurs organes.

Les tireurs qui provoqueraient des accidents peuvent être tenus responsables tant civilement que pénalement.

Règles de tir :

seuls les membres licenciés carabine 50m de la FST ont le droit de participer au tir. Il n'est pas permis de tirer sans licence. Le tireur doit signaler clairement le passage à une cible. Les tireurs avec certificat de position doivent le déposer spontanément auprès du secrétaire, avant de tirer.

Force obligatoire :

chaque tireur participant reconnaît les dispositions de ce plan de tir dans toute leur teneur. A défaut de réglementation contraire dans le présent plan de tir, on applique les prescriptions de tir de la FST.

Cible «Grand Prix de l'Absinthe »

Cible, 12 postes de tir
« Laserscore » :

cibles électroniques au 10^{ème} de points (10.9)

Exercice :

sans limite, mais seulement autorisé avant le début du concours

Concours à choix :

match olympique : 60 coups de concours comptés au dixième, coup par coup, tiré en série de 75 minutes (y. c. exercice)

½ match olympique : 30 coups de concours comptés au dixième, coup par coup, tiré en série de 60 minutes (y. c. exercice)

Taxe de tir :

Fr. 45.00 élites et seniors, **Fr. 35.00** pour V et SV, **Fr. 30.00** pour les juniors par match olympique (60 cps)

(y compris les coups d'essais)

Fr. 25.00 élites/seniors/juniors/V et SV par ½ match olympique (30 cps)

Dotation :

au moins 60% du produit des passes pour la répartition immédiate avec prix en nature/bon d'achat selon le plan de répartition ci-dessous :

Répartition match olympique (60 coups)

Étant donné que les V, SV et juniors bénéficient d'une réduction sur le prix de la passe, un seul barème de répartition est appliqué

de	à	Répartition	de	à	Répartition	de	à	Répartition
520.1	540.0	7.00 CHF	606.1	607.0	24.00 CHF	619.1	620.0	55.00 CHF
540.1	560.0	8.00 CHF	607.1	608.0	26.00 CHF	620.1	621.0	60.00 CHF
560.1	580.0	9.00 CHF	608.1	609.0	28.00 CHF	621.1	622.0	65.00 CHF
580.1	597.0	10.00 CHF	609.1	610.0	30.00 CHF	622.1	623.0	70.00 CHF
597.1	598.0	11.00 CHF	610.1	611.0	32.00 CHF	623.1	624.0	75.00 CHF
598.1	599.0	12.00 CHF	611.1	612.0	34.00 CHF	624.1	625.0	80.00 CHF
599.1	600.0	13.00 CHF	612.1	613.0	36.00 CHF	625.1	626.0	85.00 CHF
600.1	601.0	14.00 CHF	613.1	614.0	38.00 CHF	626.1	627.0	90.00 CHF
601.1	602.0	15.00 CHF	614.1	615.0	40.00 CHF	627.1	628.0	95.00 CHF
602.1	603.0	16.00 CHF	615.1	616.0	41.00 CHF	628.1	629.0	100.00 CHF
603.1	604.0	18.00 CHF	616.1	617.0	43.00 CHF	629.1	630.0	110.00 CHF
604.1	605.0	20.00 CHF	617.1	618.0	45.00 CHF	630.1	635.0	115.00 CHF
605.1	606.0	22.00 CHF	618.1	619.0	50.00 CHF	635.1	654.0	130.00 CHF

½ Match olympique (30 coups)

de	à	Répartition
240.0	249.9	7.00 CHF
250.0	259.9	8.00 CHF
260.0	269.9	10.00 CHF
270.0	289.9	15.00 CHF
290.0	309.9	20.00 CHF
310.0	327.0	30.00 CHF

Dispositions particulières :

pour les tireurs de groupe, le résultat du match 60 coups ou le résultat du ½ match 30 coups compte pour le concours de groupes

Règlement pour le concours de groupes (match olympique 60 coups et ½ match olympique 30 coups)

Le concours de groupes est réservé aux membres licenciés carabine 50m des sociétés C50m de la FST. Trois tireurs de la même société forment un groupe. En cas d'empêchement de l'un des tireurs du groupe, celui-ci peut être remplacé par un autre tireur licencié carabine 50m de la même société. La mutation doit se faire par écrit et avant que le 1^{er} tireur du groupe n'ait commencé son tir. Pour être classé, un groupe doit être constitué de trois tireurs effectuant le même programme (match olympique ou ½ match olympique).

Finance de tir : **CHF 30.00** par groupe, payable avant le tir

Prix de groupe : **Chaque groupe reçoit un prix de la région d'une valeur minimale de CHF 30.00**

Classement : Le total des 3 résultats détermine le rang. En cas d'égalité appui par le total des mouches des 3 tireurs, puis la somme des passes dans l'ordre inverse du tir et enfin par tirage au sort.

Classement roi du tir

Malgré le fait que le Grand-Prix des Franches-Montagne ne s'organise plus, tir avec lequel nous étions en partenariat pour ce classement, nous avons décidé de continuer à effectuer un classement roi du tir uniquement sur notre Grand-Prix, ceci afin de favoriser toutes les classes de tireurs qui peuvent ainsi bénéficier d'un prix

Finance de participation : **Aucune**

Classement :



Pour être classé, le tireur doit avoir effectué le match olympique (60 coups) de notre Grand-Prix de l'Absinthe. Le classement s'effectue à l'addition à l'addition de 12 coups, soit le 5^{ème} et le 10^{ème} coup de chaque passe calculée au dixième (10.9). En cas d'égalité appui par le total du match, puis par tirage au sort.

Prix :

1 ^{er}	rang :	Gratuité de l'inscription et du repas lors de l'édition 2024 de notre tir (74.-)
2 ^{ème}	rang :	Gratuité de l'inscription lors de l'édition 2024 de notre tir (50.-)
3 ^{ème}	rang :	1 bouteille d'Absinthe TSVDT (35.-)
15 ^{ème}	rang :	1 bouteille d'Absinthe TSVDT (35.-)
30 ^{ème}	rang :	½ litre d'Absinthe « Elixir des Fées » (25.-)
45 ^{ème}	rang :	½ litre d'Absinthe « Elixir des Fées » (25.-)
60 ^{ème}	rang :	Gratuité du repas avec dessert lors de l'édition 2024 de notre tir (24.-)
75 ^{ème}	rang :	Gratuité du repas avec dessert lors de l'édition 2024 de notre tir (24.-)
90 ^{ème}	rang :	Gratuité du repas de l'édition 2024 de notre tir (18.-)
105 ^{ème}	rang :	Gratuité du repas de l'édition 2024 de notre tir (18.-)
120 ^{ème}	rang :	1 bouteille 20cl d'absinthe « Elixir des Fées » (15.50)
135 ^{ème}	rang :	1 bouteille 20cl d'absinthe « Elixir des Fées » (15.50)
150 ^{ème}	rang :	1 boîte de chocolat à l'Absinthe 9 pièces (15.-)

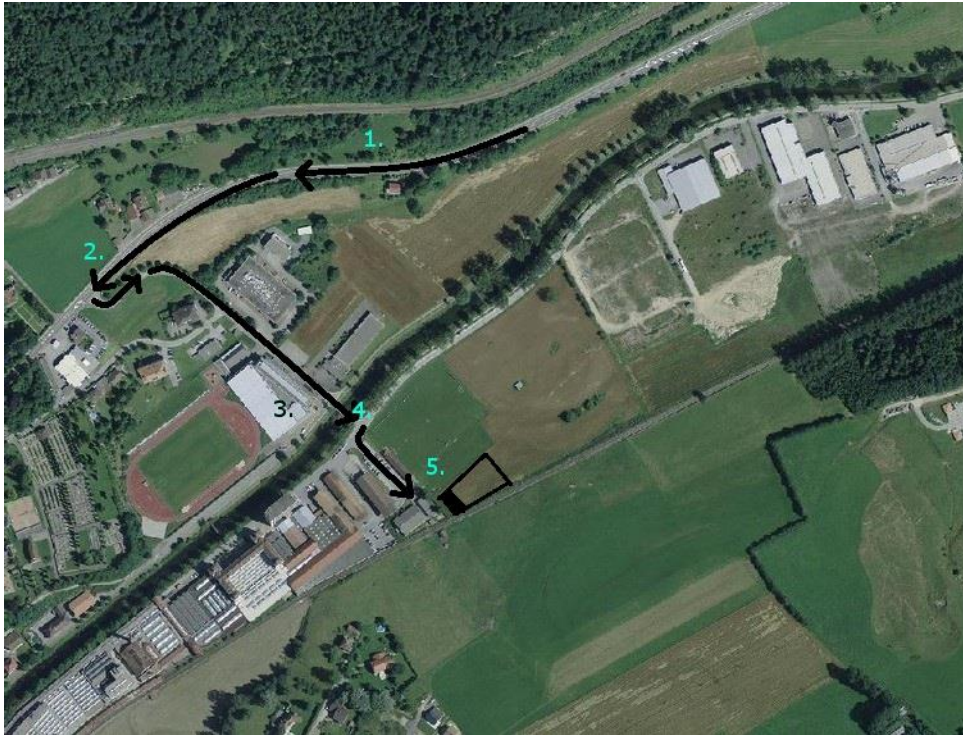
3^{ème} avant dernier classé : Gratuité de l'inscription et du repas lors de l'édition 2024 de notre tir (74.-)

**Les prix seront à retirer lors de l'édition 2024 de notre tir, aucun envoi ne sera effectué.
Le palmarès figurera sur notre site internet « tsvdt.ch »**

Plan d'accès au stand de Couvet

Coordonnées GPS : Lat. 46.927592 Long. 6.642579

Rue: Pré-Jorat 10 – 2108 Couvet



1. Route venant de Neuchâtel direction Fleurier.
2. Virage direction l'Espace Val (anciennement le Centre Sportif du Val-de-Travers).
3. Espace Val du Val-de-Travers.
4. Pont rouge en face de l'Espace Val.
5. Stand de tir 50m

Couvet, le 30 septembre 2022



Tir Sportif Val-de-Travers

Pythoud Philippe, Président



Société Neuchâteloise de Tir Sportif (SNTS)

D. Burdet, chef des tirs libres

Approuvé par la SNTS le 12.10.2022